Hotel Plus

Assurance de Choses
Plus qu'une Assurance de Choses

CHUBB®

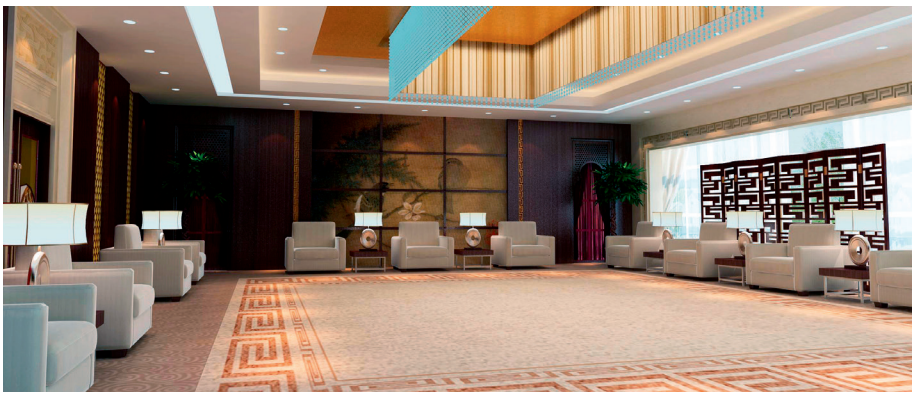

Le produit HotelPLUS® se distingue par ses garanties d'assurance innovatrices et sur mesure. C'est pourquoi il s'adresse avant tout à la clientèle suivante:

- Hôtels
- Hôpitaux/Cliniques/Homes
- Ecoles/Universités
- Restaurants

Qu'il s'agisse d'un contrat cadre ou individuel, de risques en Suisse et/ou à l'étranger, avec la solution HotelPLUS, vous bénéficiez d'une couverture d'assurance des plus étendues.

HotelPLUS offre les garanties modulables et combinables suivantes:

- Tous Risques («All Risks»)
- Périls dénommés (Incendie, Evénements Naturels, Garanties Elargies «EC», Dégâts d'eau, Bris de glace)
- Evénements naturels - Spéciaux
- Bris de machines et matériel informatique
- Transports terrestres
- Construction
- Garantie Vol élargie
- Garantie Véhicules à moteur élargie
- Marchandises périssables
- Tremblement de terre (en Suisse et à l'étranger)
- Evénements naturels (en Suisse et à l'étranger)
- Couverture différence de conditions (DIC), différence de limites (DIL) et différence de définitions (DID)

Nouveautés dans le cadre de l'assurance des Pertes d'Exploitation:

- Interdépendances
- Dommages de répercussion
- Accès et sorties bloqués
- Arrêt des fournitures d'énergie, du ravitaillement et de l'enlèvement des déchets
- Dépenses spéciales
- Meurtre, Suicide
- Perte d'attractivité
- Empoisonnement alimentaire, resp. contamination
- Maladies contagieuses
- Epidémies
- Frais d'annulation par le preneur d'assurance
- Frais d'annulation suite à des intempéries
- Perte d'image resp. de marché

Concernant la RC Entreprise, Chubb est à même de fournir des solutions compétitives.

C'est vous qui décidez de l'étendue des garanties et des limites. Un questionnaire simple à remplir vous aide dans l'analyse de vos besoins et vous recevez une offre en retour.

HotelPLUS aide là où d'autres n'aident plus…

Quelques exemples pratiques décrivant des situations de sinistres pouvant survenir et la manière dont HotelPLUS intervient: rapide et sans paperasse inutile.

Accès et sorties bloqués

Un hôtel se situe à l'extérieur d'une agglomération sur une colline idyllique. A la suite d'orages violents, à 500m de l'hôtel, l'unique route d'accès a été balayée sur une distance de 150 m. La remise en état de la chaussée prend 6 semaines. L'hôtel doit rester fermé pendant cette période. La perte de revenu est couverte par HotelPLUS.

Maladies contagieuses

Un touriste en provenance de l'Afrique ne sait pas qu'il est porteur d'une maladie hautement contagieuse. La maladie se déclare lors de son séjour dans l'hôtel. Dans un laps de temps très court, plusieurs hôtes et employés de l'hôtel sont contaminés. Le médecin de l'hôtel reconnaît le sérieux de la situation et contacte les autorités compétentes. Ces dernières placent l'établissement placent l'établissement sous placent l'établissement sous quarantaine avec effet immédiat et ordonnent la fermeture de l'hôtel pour une durée de 3 semaines. La perte substantielle de revenu est couverte par l'assurance HotelPLUS.

Meurtre/Suicide

Dans l'hôtel de notre Assuré est commis un meutre ou suicide. Il en résulte une fermeture de 5 jours ordonnée par les autorités dans le cadre de l'enquête judiciaire. En résulte une perte de revenu pour notre Assuré. Dans un tel cas également, la perte de revenu est prise en charge par HotelPLUS.

Perte d'attractivité

Un hôtel dédié au sport qui est principalement visité en raison de sa célèbre académie de tennis subit une perte de son chiffre d'affaires à la suite d'un événement naturel. Tous les courts de tennis ont subi un dommage total à la suite de précipitations violentes entraînant une inondation. Outre les dommages matériels importants nécessitant 2 mois de travail pour la reconstruction, l'Assuré subit également une perte de revenu considérable. Aussi bien les dommages matériels comme aussi la perte de revenu sont indemnisés par HotelPLUS.

Perte d'image, respectivement de marché

L'hôtel-tennis n'a pas seulement subi une perte de revenu consécutivement à la destruction des courts de tennis mais également une perte d'image dans le contexte compétitif du marché des hôtels dédiés aux sports. Pendant la fermeture, les clients ont fait leurs réservations auprès de la concurrence. A présent notre Assuré doit lancer de manière renforcée une campagne de publicité afin de se repositionner vis-à-vis de sa clientèle. Cela a un coût. Les frais supplémentaires y relatifs sont assurés.

Frais d'annulation par le preneur d'assurance

Un incendie violent endommage la station d'épuration qui se trouve en amont dans un rayon de moins d'un kilomètre du lieu assuré. Résultat : A cause du feu, l'eau a été contaminée et les odeurs nauséabondes qui s'en dégagent ne sont plus supportables pour les clients de l'hôtel. Pour cette raison, notre hôtelier a annulé les réservations de ses clients. HotelPLUS rembourse cette perte de revenu.

Empoisonnements alimentaires, respectivement contaminations (influence interne)

Malgré un stockage et une surveillance adaptés, des salmonelles se sont développées dans quelques oeufs. Ceux-ci sont utilisés comme ingrédients pour la préparation de diverses recettes alimentaires telles que mayonnaise ou autre dessert. Résultat : Après que certains hôtes et employés furent tombés malade, le problème est alors constaté. Jusqu'à ce que la cause exacte soit identifiée et tous les produits alimentaires analysés, l'hôtel doit être fermé durant 7 jours pour des raisons de sécurité et d'hygiène sur la base d'un décret des autorités compétentes en la matière. Cette réduction du revenu est également couverte.

Epidémies (influence externe)

Un virus de la grippe particulièrement agressif envahit la Suisse alémanique. Des milliers de personnes sont touchées et doivent rester alitées. Certaines doivent même être hospitalisées. L'hôtel de notre Assuré est également concerné et doit fermer ses portes pour une période de 2 semaines consécutivement à une ordonnance des autorités compétentes. La perte de revenu est couverte par cette assurance.

Transports terrestres à l'intérieur de la Suisse et du Liechtenstein

Le véhicule de livraison appartenant à l'hôtel transporte pour un pique-nique d'hôtes ses propre cuisine de campagne, chapiteau, tables et chaises ainsi que des couverts jusqu'au lac de montagne éloigné de 10 km. Pendant le trajet, le chauffeur perd le contrôle de son véhicule qui glisse en bas de la pente. Les ustensiles de la cuisine de campagne et toute la vaisselle sont abimés. Le dommage occasionné aux choses assurées transportées est couvert.

Contact

Chubb Assurances (Suisse) SA
Bärengasse 32
8001 Zurich

Christian Graber
Property & Casualty Manager
T +41 43 456 75 30
E cgraber@chubb.com
chubb.com/ch

Chubb. Insured.℠